

Règlement du 11e Festival "Territoires en images",
les 29, 30 et 31 mars 2007.
Institut de Géographie, 191, rue Saint Jacques, 75005 Paris.

Concours vidéo

Organisé par l'association Arrimage
7, rue Viollet le Duc, 75009 Paris
01.49.70.67.95 - asso.arrimage@free.fr
<http://www.arrimage.asso.fr>

Article 1 Le festival "Territoires en Images" se propose de promouvoir tout document iconographique à caractère géographique ou relatif aux sciences humaines.

Article 2 Le festival "Territoires en Images" est organisé par l'association ARRIMAGE avec le soutien des universités Paris I, Paris IV, Paris VI, Paris VII, ainsi que du CROUS de Paris et de la Mairie de Paris.

Article 3 L'association ARRIMAGE confie à une commission de sélection le soin de vérifier la concordance des oeuvres avec les orientations du festival et de proposer un choix d'oeuvres pour présentation au public. Les résultats de la sélection seront communiqués par e-mail début mars 2007.

Article 4 Les gagnants du concours seront désignés par un jury composé d'universitaires et de professionnels de l'image qui primera deux documentaires en clôture du festival.

Article 5 Peuvent participer au concours les documentaires traitant de territoires réalisés par des enseignants, des étudiants et des chercheurs. Cependant, la commission de sélection est susceptible de retenir pour la compétition des documentaires vidéos réalisés par des non-universitaires.

Article 6 Seules des copies d'une durée inférieure à 60 minutes seront acceptées. Le format devra être VHS, DV ou DVD pour la sélection. L'expérience ayant montré que la qualité DVD n'étant pas optimale pour la projection en salle, seules des cassettes DV ou DVCAM seront utilisées. Elles seront envoyées ensemble. Chaque copie devra être munie d'une étiquette comportant le titre du film, le nom du ou des réalisateur(s), le standard, la durée, la date de réalisation, un résumé ainsi qu'une image du film sur CD ou DVD, format jpg ou tiff à 300dpi. Les versions originales en langue étrangère devront être sous-titrées en français pour être acceptées à la sélection.

Article 7 La date limite de réception des supports accompagnés du bulletin d'inscription est fixée au 15 février 2007.

Article 8 Pour les films présentés à la sélection, les frais de transfert, de copie, de transport et d'assurance sont à la charge de l'expéditeur. Les cassettes de films non sélectionnées seront à récupérer durant toute la durée du festival sur le lieu de celui-ci. Leur renvoi est à la charge de l'expéditeur qui, s'il souhaite les récupérer, joindra à son film une enveloppe de retour affranchie au tarif en vigueur.

Article 9 Les films sélectionnées pour le concours seront projetées durant le festival Territoires en Images dans l'amphithéâtre de Martonne de l'Institut de Géographie de Paris, 191 rue Saint Jacques, 75005 Paris.

Article 10 Dans le cadre de la compétition de "Territoires en Images", les auteurs autorisent ARRIMAGE à diffuser leur oeuvre sans rémunération d'exploitation. De même les organisateurs s'engagent à ne pas exploiter les oeuvres primées en dehors de "Territoires en Images" sans l'accord préalable des auteurs. Les documents seront conservés par Arrimage pour figurer dans le catalogue de l'association en vue de promouvoir celle-ci et "Territoires en images".

Article 11 Pour tout litige ou contestation quel qu'en soit la cause ou la nature, les tribunaux de Paris sont seuls compétents, même en cas de pluralité des défendeurs, d'appel en garantie ou de déféré.

Article 12 Sur simple demande, un exemplaire du règlement sera adressé gratuitement par l'association ARRIMAGE, sise au 7, rue Viollet-le-Duc 75009 PARIS. Il est par ailleurs disponible sur le site Internet d'arrimage (<http://www.arrimage.asso.fr>)

Article 13 La participation au festival "Territoires en Images" implique l'acceptation de tous les termes du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION A RENDRE COMPLETEE ET SIGNEE

Titre _____

Auteur(s) _____

Date _____

Format _____

Durée _____



Résumé (l'association se réserve le droit de le raccourcir)

nom _____

prénom _____

adresse _____

n° de téléphone _____

adresse e-mail _____

signature _____